

## Exclusif ! Rance 2 commence à recevoir du papier bleu...

**Author** : Riposte Catholique

**Categories** : [Action!](#), [Brèves](#)

**Date** : 16 avril 2010



Me Solange Doumic a déposé plainte aujourd'hui même contre France 2, Matthieu Maye (l'"infiltré") et Capa Télévision, le producteur de [l'infâme « À l'extrême-droite du Père »](#), auprès du Procureur de la République de Bordeaux, au nom de 15 familles de l'école Saint-Projet de Bordeaux, familles agissant au nom de 36 enfants mineurs.

Une seconde plainte sera déposée ultérieurement au nom des familles qui n'ont pas eu le temps matériel de la mandater.

Une copie de la plainte a été adressée au C.S.A., à CAPA Télévision, au journaliste David Pujadas et à France 2.

**Riposte-catholique** a appris, aux meilleures sources, que d'autres plaintes et démarches judiciaires étaient en cours contre ce reportage scandaleux qui constitue une nouvelle et grave agression contre le catholicisme.

Restez mobilisés ! L'affaire va prendre de l'ampleur...

Daniel Hamiche